



---

## POLITIQUE D'AUTEURS

Dernière révision : 10 décembre 2024

### 1. INTRODUCTION

L'objectif de la politique d'auteurs est de s'assurer que les présentations de résultats, les résumés scientifiques et les publications produites à partir des données de la Cohorte en soins primaires (COPRI) reconnaissent de manière adéquate les personnes qui ont contribué de manière significative au travail, y compris les membres du Comité de Direction Centrale. Une reconnaissance appropriée de tous les contributeurs est nécessaire pour refléter les valeurs de COPRI et assurer une collaboration constructive entre tous les membres de l'équipe.

La proposition de la liste des co-auteurs et de leur ordre sera établie lors de l'approbation de la requête de données. Cette liste et leur ordre pourra ensuite être révisée au moment de la soumission de l'ouvrage comme résumé ou pour publication, selon le travail effectué par les co-auteurs, mais devra être vérifiée par le Comité de Direction Centrale pour s'assurer qu'elle respecte toujours la politique d'auteurs de COPRI.

### 2. CATÉGORIES D'AUTEURS ET RESPONSABILITÉS

#### 2.1 RESPONSABILITÉS DES AUTEURS

Tous les auteurs doivent avoir suffisamment contribué aux travaux menant aux publications pour assumer la responsabilité publique de leur contenu. La reconnaissance de la qualité d'auteur est basée sur :

1. Contributions substantielles à la conception et aux spécifications de l'étude, ou à l'acquisition des données, ou à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats ; ET
2. La participation à la rédaction du manuscrit ou à sa révision critique pour son contenu intellectuel significatif ; ET
3. Approbation finale de la version à publier (analyse statistique, soutien administratif, technique ou matériel, et supervision).

Les trois conditions doivent être remplies pour être considéré comme un auteur dans les publications COPRI.

#### 2.2 PREMIER AUTEUR (AUTEUR PRINCIPAL DU MANUSCRIT)

Le premier auteur est l'auteur principal du manuscrit. Il est responsable de la rédaction du résumé ou du manuscrit, de sa diffusion pour examen par tous les coauteurs, de la collecte des commentaires, de sa finalisation en vue de sa soumission et des ajustements nécessaires à sa publication. Il est également responsable de la finalisation de la liste des co-auteurs conformément à la présente politique d'auteurs (en consultation avec l'auteur senior et la directrice de COPRI si elle n'est pas l'auteur senior). Si le

manuscrit est le fruit du travail d'un étudiant, il est prévu que l'étudiant soit le premier auteur et que le superviseur de l'étudiant soit 2<sup>e</sup> auteur. Cependant, si le premier auteur du manuscrit ne s'acquitte pas de ses responsabilités dans un délai raisonnable, la responsabilité du manuscrit peut être transférée à un autre auteur et l'ordre des auteurs peut être modifié par le Comité de Direction Centrale de COPRI afin d'assurer une reconnaissance appropriée du travail effectué.

### 2.3 DERNIER AUTEUR (AUTEUR SENIOR)

Le dernier auteur ou auteur senior a la responsabilité de superviser le manuscrit dans son ensemble. Il supervise ou complète le travail du premier auteur grâce à son expertise. Le dernier auteur par défaut pour les travaux utilisant les données de COPRI sera la Directrice de la Cohorte, mais peut être un des trois autres des investigateurs principaux lorsque la requête de données est menée par un des membres de leur équipe universitaire. Des exceptions pourraient être accordées par le Comité de direction centrale lors de circonstances particulières.

### 2.4 CO-AUTEURS

Les co-auteurs des travaux utilisant les données de COPRI devrait représenter l'équipe de préparation du manuscrit et ils devraient tous avoir contribué selon les critères présentés dans la section 2.1. Idéalement, la liste devrait inclure par défaut les quatre investigateurs principaux et nous encourageons l'inclusion d'un patient-partenaire (avec rémunération par les responsables de la requête) dès la déposition de la requête de données. Les membres du Comité de Direction Centrale et du Comité d'Accès aux Données peuvent suggérer l'ajout de co-auteurs additionnels si jugé approprié par leurs intérêts et expertises, afin de favoriser la collaboration à travers la grande équipe COPRI. Veuillez noter que certaines revues scientifiques limitent le nombre de coauteurs ; il convient d'en tenir compte lors de la rédaction de la requête de données. Dans ce cas, le premier auteur, le dernier auteur, et le Comité de Direction Centrale de COPRI sélectionneront les auteurs qui figureront dans la publication. Si un auteur actuel ou potentiel ou un membre de l'équipe de recherche de COPRI n'est pas satisfait de la liste ou de l'ordre des auteurs, les principes de communication ouverte et respectueuse et de collégialité seront utilisés pour parvenir à une résolution immédiate. Si le désaccord persiste, le premier auteur, l'auteur principal et le directeur de la COPRI prendront la décision finale. Chaque auteur a le droit de retirer son nom de la liste des auteurs à tout moment avant la publication.

### 2.5 AUTEUR CORRESPONDANT

Le premier ou le dernier auteur devrait être désigné comme auteur correspondant, mais les étudiants ne peuvent pas remplir ce rôle même s'ils sont premiers auteurs.

## 3. ÉQUIPE DE RECHERCHE COPRI

Tous les membres de la grande équipe COPRI doivent être reconnus dans toutes les publications. Suite au dernier auteur l'ajout de « on behalf of the COPRI research team » devrait mener à un hyperlien de la liste de tous les membres de COPRI. Si le journal ne le permet pas, la liste devrait néanmoins apparaître dans les Remerciements. Notez que la liste changera probablement dans le temps, le 1<sup>er</sup> auteur aura la responsabilité de demander la liste à jour à la Gestionnaire de projet de COPRI avant soumission du manuscrit ou avant d'imprimer l'affiche scientifique. Dans la liste (ANNEXE B), les membres apparaissent en ordre alphabétique avec leur affiliation principale entre parenthèses. Chaque investigateur principal est responsable de de s'assurer que la liste de membres de son équipe universitaire est à jour.

## 4. REMERCIEMENTS

Toutes les publications doivent mentionner que l'étude est financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Réseau-1 Québec et l'Unité de Soutien SSA Québec.

## 5. MOTS CLÉS

Toutes les publications doivent inclure au moins les mots-clés suivants : « COPRI », « primary care », « cohort ».

## 6. CHOIX ET FRAIS DE LA REVUE OU DU CONGRÈS

Puisque COPRI est subventionnée en partie par les IRSC, nous devons respecter la *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications* (<https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/libre-acces/politique-trois-organismes-libre-acces-aux-publications-2015>). Tout article publié dans une revue avec comité de pairs découlant d'une recherche financée par les IRSC doit être accessible gratuitement, sans frais ni droits d'abonnement, dès sa publication. Par ailleurs, les journaux et congrès prédateurs doivent être évités à tout prix. Les frais de publications, d'imprimerie (si affiche) et de congrès sont la responsabilité du responsable de la requête de données.

## 7. DÉLAIS DE RÉVISION

Lorsque les analyses découlant d'une requête de données approuvée sont prêtes à être examinées, tous les coauteurs doivent être invités à réviser et à commenter le résumé, la présentation, le poster ou le manuscrit. Un nombre minimum de jours ouvrables doit être prévu pour l'examen des documents suivants :

- Cinq jours ouvrables** pour un résumé de conférence (la soumission, et la présentation ou affiche). Si aucun commentaire n'est fourni dans le délai imparti, le responsable de la requête des données approuvera le contenu et l'ordre des auteurs. Le premier auteur est responsable d'aviser tous les coauteurs si accepté ou refusé, et nous recommandons que celle-ci soit accompagnée de la référence complète à inclure dans les CV.
- Dix jours ouvrables** pour un manuscrit. Les versions révisées intermédiaires ne seront pas diffusées, sauf si demande spécifique. La version finale soumise sera envoyée à tous les auteurs. Une fois l'article publié, le premier auteur est responsable de l'envoi d'une copie électronique à tous les coauteurs, et nous recommandons que celle-ci soit accompagnée de la référence complète à inclure dans les CV.